

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi trois juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation :
mardi 27 juin 2023

Mis en ligne :
Vendredi 7 juillet

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 19
Votants : 26
Quorum : 15

Présents : Mesdames, Messieurs CAÏTUCOLI Christiane, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, LETENDRE Christophe, MAHEO Aude, METAYER Chrystèle, PIERRE Frédéric, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, THERAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien.

Procurations de vote et mandataires : ANDRE-SABOURDY Isabelle donne pouvoir à MAHEO Aude, BONNAFOUS Catherine donne pouvoir à CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel donne pouvoir à LEJOLIVET Bertrand, NOULLEZ Sébastien donne pouvoir à LE GUENNEC Jean-Michel, PEROT Marlène donne pouvoir à DEGUILLARD Julie, POINTIER Vincent donne pouvoir à JOUAULT Jaroslava, SOUQUET Eric donne pouvoir à LEFEUVRE Gaël.

Absents : DORIA Anne, SIMON Didier, VALLEE Priscilla.

Madame JOUAULT Jaroslava est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 27 juin 2023) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Point N° 2

Délibération n° 2023-63. Administration générale : Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation de l'article L2122-22 du C.G.C.T.

Rapporteur : Gaël LEFEUVRE

Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal des décisions prises par délégation du Conseil municipal en vertu de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

Marchés publics :

Objet du marché	Titulaire	Adresse	Date d'effet	Durée	Montant HT	Suivi de la consultation
Missions de maîtrise d'œuvre - Salle de Billard	CLARC Architectes	2 Le Guérichet 35 830 BETTON	26/06/2023	24 mois	40 206€HT	Mairie de Thorigné-Fouillard
Missions de maîtrise d'œuvre - Epicerie sociale/logements d'urgence	ACEA Architecture, Eric Chenel	1 square de Varsovie 35000 RENNES	26/06/2023	24 mois	53 800€HT	Mairie de Thorigné-Fouillard
Mobilier divers (tente réception, podium, etc)	VAD COLLECTIVITES	16 Avenue de la Gardie 34510 FLORENSAC	16/06/2023	Sans objet	20 017.25€HT	Mairie de Thorigné-Fouillard

Finances. Délégation dans le cadre d'une consultation pour des emprunts sur le budget principal de la commune et le budget annexe ZAC Multisites 2023.

Une consultation a été lancée par la commune de Thorigné-Fouillard dans le cadre d'une demande de financement. Cette consultation a été divisée en deux lots : le lot n°1 pour 1 million d'euros pour le programme de rénovation énergétique de la commune - le lot n°2 pour 1,250 millions d'euros pour l'acquisition de terrains dans le cadre du budget annexe ZAC Multisites. Six banques ont reçu le cahier des charges. Cinq banques ont répondu à la consultation. Le tableau, ci-dessous, récapitule les éléments des offres retenues.

Budget	Objet	Prêteur	Montant	Durée	Indexation	Amortissement	Périodicité	IRA	Option
Lot n°1 : Commune	Rénovation énergétique	Caisse d'Epargne	1 000 000,00 €	15 ans	3,52% taux fixe	Amortissement constant	Trimestrielle	Actuarielle	Néant
Lot n°2 : ZAC Multisites	Acquisition foncière	Crédit Mutuel de Bretagne	1 250 000,00 €	15 ans	Euribor 3 mois + 0,79%	Amortissement constant	Trimestrielle	3% du montant remboursé	Option de passage à taux fixe sans frais

Le Conseil municipal **prend acte** des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation de l'article L2122-22 du C.G.C.T, à l'**UNANIMITE**.

Pour extrait conforme,
 Le Maire
 Gaël LEFEUVRE

